



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉDOUARD

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
BUDGET 2023**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le Conseil municipal de Saint-Édouard lors de sa séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 20h00, procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2023.

Prenez également avis que la période de questions durant cette séance portera exclusivement sur le budget et le plan triennal d'immobilisation.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023
4. Programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

Donné à Saint-Édouard, ce 9^{ième} jour de décembre 2022.

Georges Badra
Directeur général et greffier-trésorier